

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq juillet, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 29 juin 2021.*

#### **PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

#### **ABSENTS :**

- BREXEL Pierrick donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- BURLLOT David donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Céline FORTIN

#### **Délibération n°2021-067**

Membres en exercice : 35 – Présents : 22 - Absents : 13 – Pouvoirs : 10

#### **AFFAIRES FINANCIERES**

#### **TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AUX 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021 ET 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

Un travail a été effectué par les services de la Ville afin d'actualiser, de simplifier et d'harmoniser les tarifs municipaux sur l'ensemble du territoire de Lamballe-Armor à compter :

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour :
  - o Les tarifs liés aux cimetières : il est appliqué une revalorisation de 1,50 à 2% des tarifs avec une harmonisation des tarifs et des durées des concessions sur l'ensemble du territoire,
  - o Les tarifs périscolaires : l'harmonisation des tarifs pour les garderies et les cantines se fera sur les deux années 2021 et 2022 avec le passage sur un logiciel commun de gestion et facturation (Ciril enfance) en 2022. Une augmentation des tarifs pour la cantine facturés aux familles pour l'année 2021/2022 est appliquée en raison de l'augmentation du prix du repas du GIP (+ 0,08 €) ainsi que la revalorisation des autres tarifs périscolaires.
- Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour :

- Les droits de place du marché : l'harmonisation des tarifs est appliquée en une seule fois sur l'ensemble du territoire avec une revalorisation des tarifs,
- Les tarifs spécifiques à Planguenoual et Morieux : harmonisation et simplification des tarifs des photocopies et des cartes postales (Morieux),
- La location des salles municipales : les conditions générales de mise à disposition des salles ont été actualisées au regard de la création en janvier 2019 de la commune nouvelle de Lamballe-Armor et de l'harmonisation des tarifs pour les particuliers, les associations hors communes et les entreprises. Les tarifs et conditions de locations des salles pour les associations de Lamballe-Armor seront travaillés sur l'année 2022.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE les tarifs et les conditions de mise en œuvre ci-après, applicables aux 1<sup>er</sup> septembre 2021 et 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le	<b>15 JUL. 2021</b>
Affiché le	<b>15 JUL. 2021</b>

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

**15 JUL. 2021**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



*Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. H. H.' followed by a horizontal line.*

## ANNEXE

### TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

#### 1. CIMETIERES LAMBALLE-ARMOR

	NATURE DES TARIFS	TARIFS
<b>CONCESSIONS</b>	- 15 ans	126,00 €
	- 30 ans	252,00 €
<b>CAVES URNES</b>	- 10 ans	140,00 €
	- 15 ans	207,00 €
<b>COLUMBARIUM</b>	- 10 ans	224,00 €
	- 15 ans	338,00 €
<b>FOSSOYAGE</b>	- Mise en caveau provisoire, droit fixe (15 jours)	38,50 €
	- Mise en caveau provisoire, droit fixe, par jour suivant	5,70 €
<b>JARDIN DU SOUVENIR</b>	- Fourniture et pose d'une plaque en bronze dimension 8/11cm	206,00 €

#### 2. TARIFS SCOLAIRES

##### I. Tarifs garderies scolaires

Maintien des tranches	
QF 1	0 à 500,99
QF 2	501 à 700,99
QF 3	701 à 900,99
QF 4	901 à 1100,99
QF 5	1101 à 1300,99
QF 6	1301 à 1500,99
QF 7	> 1501

##### a. ENFANTS LAMBALLAIS SCOLARISES A LAMBALLE ET MESLIN

	2021/2022		
	MATIN	SOIR	FORFAIT MATIN SOIR
Tarif 1	0,82 €	2,06 €	2,31 €
Tarif 2	1,13 €	2,37 €	2,80 €
Tarif 3	1,44 €	2,78 €	3,38 €
Tarif 4	1,80 €	3,25 €	4,04 €
tarif 5	1,91 €	3,50 €	4,33 €
Tarif 6	2,01 €	3,61 €	4,49 €
Tarif 7	2,11 €	3,71 €	4,66 €

b. ENFANTS LAMBALLAIS UNIQUEMENT - TARIFS HORS GOUTER (sur PAI ou soutien scolaire)

	2021/2022		
	MATIN	SOIR	FORFAIT MATIN SOIR
Tarif 1	0,82 €	1,80 €	2,10 €
Tarif 2	1,13 €	2,11 €	2,60 €
Tarif 3	1,44 €	2,52 €	3,17 €
Tarif 4	1,80 €	2,99 €	3,83 €
tarif 5	1,91 €	3,25 €	4,12 €
Tarif 6	2,01 €	3,35 €	4,29 €
Tarif 7	2,11 €	3,45 €	4,45 €

c. TARIFS ENFANTS DOMICILIES HORS LAMBALLE-ARMOR

	2021/2022		
	MATIN	SOIR	FORFAIT MATIN SOIR
Tarif 1	0,99 €	2,47 €	2,77 €
Tarif 2	1,36 €	2,84 €	3,36 €
Tarif 3	1,73 €	3,34 €	4,05 €
Tarif 4	2,16 €	3,89 €	4,85 €
tarif 5	2,29 €	4,20 €	5,19 €
Tarif 6	2,41 €	4,33 €	5,39 €
Tarif 7	2,53 €	4,45 €	5,59 €

d. TARIFS MORIEUX PLANGUENOUAL

- Application du Tarif 3 pour l'année scolaire 2021/2022
- Harmonisation avec quotient en septembre 2022 avec le passage au logiciel CIRIL ENFANCE

e. FORFAIT POUR RETARD : 5 € (enfant repris le soir après l'heure de fermeture)

II. Tarifs restaurant scolaire

- Tarif identique pour les enseignants sur tout le territoire de Lamballe-Armor
- Augmentation des tarifs facturés aux familles liée à l'augmentation du prix du repas du GIP de 0,08€

2021 / 2022	Lamballe et Meslin	Planguenoual	Morieux
Repas élève	3,17 €	2,95 €	3,30 €
Repas adultes	7,21 €	7,21 €	7,21 €
Panier repas	1,66 €	1,66 €	1,66 €

### III. Aides accordées pour les sorties scolaires

Harmonisation des aides accordées sur l'ensemble du territoire

	<b>2021/2022</b>
A / classes de découverte (mer, neige, campagne) avec hébergement, organisées dans le cadre scolaire	4,98 €
B /classes de découverte sans hébergement organisées dans le cadre scolaire (mer, campagne, projet sur site avec intervenant extérieur)	2,91 €
Sorties scolaires (limitées à 3 par an et par enfant)	2,91 €

### IV. Facturation aux familles pour le transport de Meslin et Maroué

	<b>2021/2022</b>
<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	101,62 €
<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	77,44 €
<b>3<sup>ème</sup> enfant</b>	56,76 €
<b>4<sup>ème</sup> enfant</b>	28,60 €

## TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

### 1. DROITS DE PLACE LAMBALLE-ARMOR

NATURE DES TARIFS	TARIFS
<b>1 - Boutiques et Etalages (camions, étals, magasins, ...)</b> - par mètre linéaire, pour les abonnés - par mètre linéaire, pour les non-abonnés - posticheurs, démonstrateurs - prix forfaitaire par jour : *Tarif ETE (du 01/04 au 31/10) *Tarif HIVER (du 01/11 au 31/03)	1,00 € 2,10 € 24,50 € 16,70 €
<b>2 - Véhicules et Matériels neufs ou d'occasion exposés pour la vente</b> - automobiles, camions, camionnettes, tracteurs, camions publicitaires et de démonstration et autres gros matériels, l'unité - tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres menus matériels, le mètre linéaire	22,30 € 1,90 €
<b>3 - Industries Foraines à la fête Saint-Jean et autres</b> Manèges, loteries, tirs, confiseries, cirques, ménageries et établtis similaires par m <sup>2</sup> / jour - SURFACES < 100 m <sup>2</sup> - SURFACES > 100 m <sup>2</sup> Les véhicules servant au logement du personnel et au transport du matériel sont exonérés. Ceux qui servent aux attractions paient un droit de place	0,45 € 0,25 €
<b>4 - Cirques en tournée (&amp; entreprises assimilées)</b> - cirque avec chapiteau (par jour) - cirque en plein air (par jour) - caution Les véhicules servant au logement du personnel et au transport du matériel sont exonérés. Ceux qui servent aux attractions paient un droit de place	291,00 € 30,00 € 1 500,00 €
<b>5 - Poussins d'élevage, poulets, lapins, par exposant (forfait)</b>	7,80 €
<b>6 - Droits de place et d'étalage exceptionnels (forfait en sus du métrage linéaire)</b> (acquittable les jours fériés aux déballeurs abonnés et non-abonnés)	5,80 €

### 2. PHOTOCOPIES, CARTES POSTALES (MORIEUX ET PLANGUENOUAL)

NATURE DES TARIFS	TARIFS	
<b>PHOTOCOPIES</b>	- Photocopie simple	0,25 €
	- Photocopie recto/verso	0,30 €
	- Associations	0,05 €
	- Photocopie couleur A4	1,00 €
<b>CARTES POSTALES (Morieux)</b>	- Unités	0,30 €

### 3. TARIFS DES SALLES MUNICIPALES

#### I. Harmonisation des tarifs des salles pour les particuliers Lamballe Armor et hors communes, les associations hors communes et les entreprises

Particuliers Lamballe Armor	Salles	Forfait 1 jour (sans accès cuisines)	Forfait 1 jour (cuisines comprises)	Forfait 2 jours (cuisines comprises)
		(réunion, assemblée générale, exposition, goûter, apéritif, vin d'honneur, arbre de Noël sans repas)		
> 350	SDF + salle Polyvalente Planguenoual		380 €	550 €
200 < à > 350	SDF Planguenoual	180 €	260 €	400 €
150 < à > 200	Meslin (FD), Maroué (LF), St-Aaron	140 €		350 €
100 < à > 150	Trégomar, Salle Poly Planguenoual La Poterie	110 €		270 €
< 100	Lamballe : - F. Chataignier - la Corne du Cerf Annexe Morieux Trégenestre (DP)	60 €		110 €

#### Salle surclassée

200 < à > 350	Salle EOLE (salle complète)	430 €		750 €
100 < à > 150	Salle EOLE (demi-salle)	300 €		600 €

Pour les événements festifs sur un ou deux jours (mariage, anniversaires...), possibilité de louer la salle annexe de Morieux en complément de la salle EOLE pour un montant de 60 € supplémentaire.

Cette salle peut servir de salle de jeux ou de dortoir pour les enfants.

Particuliers hors commune	Salles	Forfait 1 jour (sans accès cuisines)	Forfait 1 jour (cuisines comprises)	Forfait 2 jours (cuisines comprises)
> 350	SDF + salle Polyvalente Planguenoual			980 €
200 < à > 350	SDF Planguenoual			730 €
150 < à > 200	Meslin (FD), Maroué (LF), St-Aaron			690 €
100 < à > 150	Trégomar, Salle Poly Planguenoual La Poterie			610€
< 100	Lamballe : - F. Chataignier - la Corne du Cerf Annexe Morieux Trégenestre (DP)			300€

### Salle surclassée

200 < à > 350	Salle EOLE (salle complète)			1 200 €
100 < à > 150	Salle EOLE (demi-salle)			950€

Pour les événements festifs sur un ou deux jours (mariage, anniversaires...), possibilité de louer la salle annexe de Morieux en complément de la salle EOLE pour un montant de 60 € supplémentaire.  
Cette salle peut servir de salle de jeux ou de dortoir pour les enfants.

### **II. Harmonisation des tarifs des salles pour les associations hors communes et les entreprises**

<b>Associations hors commune et entreprises</b>	<b>Salles</b>	<b>Forfait ½ journée</b>	<b>Forfait 1 jour (sans accès cuisines)</b>	<b>Forfait 1 jour (cuisines comprises)</b>	<b>Forfait 2 jours (cuisines comprises)</b>
> 350	SDF + salle Polyvalente Planguenoual			650 €	1 200 €
200 < à > 350	SDF Planguenoual			530 €	1 000 €
150 < à > 200	Meslin (FD), Maroué (LF), St-Aaron		350 €		850 €
100 < à > 150	Trégomar, Salle Poly Planguenoual La Poterie		300 €		750 €
< 100	Lamballe : - F. Chataignier - la Corne du Cerf Annexe Morieux Trégenestre (DP)		260 €		500 €

### Salle surclassée

200 < à > 350	Salle EOLE (salle complète)	400 €	750 €	900 €	1 600 €
100 < à > 150	Salle EOLE (demi-salle)	300 €	600 €	750 €	1 400 €

### III. Tarification pour les associations de Lamballe Armor.

#### Salles de Lamballe-Armor (hors Morieux-Planguenoual)

ASSOCIATIONS LAMBALLE-ARMOR		Réunion, Assemblée Générale, Exposition	Goûter, Apéritif, Vin d'honneur, Galette des rois, Arbre de Noël (sans repas)	Repas, Buffet, Spectacles, Brocante, Vide grenier	
Salles	Nb places	Forfait 1 jour	Forfait 1 jour	Forfait 1 jour	Forfait 2 jours
Salle Pierre LANOË (Lamballe salle municipale - la grande)	520 places assises 1 000 pour un bal	gratuit			
Salle François CHATAIGNIER (Lamballe salle municipale - la petite)	88	gratuit	46 €	120 €	179 €
Salle Pierre LANOË + F. CHATAIGNIER (Lamballe - Salle municipale)	520 places assises 1 000 pour un bal	gratuit	82 €	287 €	429 €
Salle LA CORNE DU CERF(Lamballe)	30	gratuit	46 €	46 €	82 €
Salle OLIVEIRA DO BAIRRO (Lamballe)	40	gratuit			
Salle LA POTERIE	100	gratuit	46 €	142 €	214 €
Salle TREGOMAR	140	gratuit	46 €	142 €	214 €
Salle SAINT-AARON	200	gratuit	46 €	196 €	292 €
Salle Louis FOURCHON (Maroué)	200	gratuit	46 €	196 €	292 €
Salle Annick PRIGENT (Maroué - anciennement Maison des assos)	117	gratuit	46 €	120 €	179 €
Salle Francis DENIS (Meslin)	180	gratuit	46 €	196 €	292 €
Petite salle F. DENIS (Meslin)	20	gratuit	Gratuit	gratuit	gratuit
Salle Denise PELTIER (Trégenestre)	70 repas 90 réunions	gratuit	Gratuit	gratuit	gratuit
Salle Multiactivités MJC	80	gratuit			

<b>Réservation espaces bureaux Contacter le service Vie Associative</b>	<b>Réunion...</b>			
La maison du BIEF (Lamballe)	gratuit			

### Salles de Morieux et Planguenoual pour les associations Lamballe Armor

Morieux	Salle EOLE	Location 1 jour	Location 2 jours
200 < à > 350	Salle EOLE (salle complète)	134 €	183 €
100 < à > 150	Salle EOLE (demi-salle)	187 €	255 €
200 < à > 350	Salle EOLE (salle complète) avec cuisine	176 €	241 €
100 < à > 150	Salle EOLE (demi-salle) avec cuisine	241 €	328 €

Planguenoual	Salles	Forfait 1 jour (sans cuisines)	Forfait 1 jour (cuisines comprises)
> 350	SDF + salle Polyvalente Planguenoual,		279 €
200 < à > 350	SDF Planguenoual	173 €	215 €
100 < à > 150	Salle polyvalente	132 €	165 €

#### **IV. Règles particulières de mise à disposition des salles municipales sur Lamballe-Armor.**

##### PARTICULIERS

Tarif d'une journée **complémentaire** du week-end : + 50% du tarif du week-end.

Pour un mariage la salle peut être mise à disposition gratuitement le vendredi à partir de 17h00. Sous réserve de disponibilité.

##### ASSOCIATIONS

- LAMBALLE MESLIN

Lorsqu'une association organise une manifestation qui se révèle déficitaire, celle-ci peut bénéficier de l'exonération partielle ou totale de la location de la salle à hauteur du déficit.

Cette exonération ne peut être appliquée qu'une fois au cours du mandat municipal et ne peut être accordée que sur présentation du budget et des justificatifs des dépenses engagées dans le cadre de la manifestation en cause.

1 fois par an pour les associations : assemblée générale suivie d'un repas (*toute autre manifestation suivie d'un repas est facturée*)

- PLANGUENOUAL

1 gratuité par an pour toute l'utilisation.

Pour le club du 3<sup>ème</sup> âge : gratuité pour les réunions.

- MORIEUX

2 gratuités annuelles de la salle (sur le 1<sup>er</sup> jour de location)

##### ENTREPRISES

Pour les entreprises de Lamballe-Armor occupant à partir de deux fois par mois ou plus, une salle municipale pour des réunions : application du demi-tarif entreprises de Lamballe-Armor.

Application d'un tarif horaire correspondant au tarif « prestations d'agent d'entretien ».

## **FACTURATION**

### MISE A DISPOSITION GRATUITE

- Cérémonie enterrement civil
- Verre de l'amitié servi lors d'un enterrement
- Meeting politique & réunion syndicale
- Exonération pour brocante, vide grenier, bourses aux jouets ou vêtements **SANS** participation au mètre linéaire.

### ANNULATION

Annulation de salle pour bal ou loto organisé par une association : toute annulation de bal <sup>et/ou</sup> loto doit impérativement faire l'objet de l'envoi d'un courrier d'annulation un mois avant la manifestation. Dans le cas contraire, la salle est facturée.

Toute autre annulation doit impérativement faire l'objet de l'envoi d'un courrier avant la manifestation.

Demande du réservant suite à un problème majeur ne permettant pas d'honorer la réservation de la salle : la demande doit être faite par courrier. Si le règlement de la salle a été effectué, il convient de joindre un relevé d'identité bancaire, avec la demande de remboursement dont le montant restant à l'appréciation du Maire.

### DYSFONCTIONNEMENT MAJEUR IMPUTE A LA COLLECTIVITE

La demande doit être faite par courrier à l'issue de la manifestation. Une réduction partielle ou totale du montant de la location peut être accordée par le Maire, à son appréciation.

### DETERIORATION DE L'EQUIPEMENT

Lors de toute dégradation importante de l'équipement, un devis suivi d'un titre est adressé à l'utilisateur afin de procéder à la prise en charge des frais de rénovation.

Lors de tout manquement de vaisselle atteignant la somme de 20 €, un titre est adressé à l'utilisateur pour le remplacement du matériel manquant.

## **CAUTION**

Une caution est obligatoirement à joindre lors du règlement :

- Associations de Lamballe-Armor : 200 €
- Particuliers et autres structures : 500 €
- Si aucun dommage n'a été constaté, le chèque de caution est restitué par courrier dans les deux mois à compter de l'état des lieux effectué à l'issue de la manifestation

